

Développement de la politique documentaire des bibliothèques universitaires

L'Association des bibliothécaires français demande instamment que le développement de la politique documentaire soit réellement considéré et consolidé comme un enjeu stratégique national fort pour toutes les bibliothèques.

Cet engagement requiert des moyens appropriés et durables en particulier en personnels et en crédits.

L'ABF constate qu'un bon nombre de bibliothèques rencontrent encore aujourd'hui de très grandes difficultés de fonctionnement :

1/ Les effectifs de personnels demeurent insuffisants. Trop de postes vacants ne sont pas pourvus. Les critères d'affectation manquent de clarté. La gestion prévisionnelle des emplois est encore balbutiante.

2/ Les moyens financiers restent bien en deçà des objectifs ambitieux affichés par les diverses tutelles. Ils sont notoirement insuffisants pour le développement de la documentation électronique et la mise en place des outils nationaux. Cette insuffisance criante aggrave le décalage entre les universités scientifiques et les universités littéraires. Elle rend difficiles le suivi et l'efficacité des actions de formation des usagers.

La situation est très grave. L'ABF réaffirme sa demande pressante de décisions et de mesures urgentes pour y remédier.

Motion adoptée par la majorité des votants, avec 1 voix contre et 4 abstentions, à l'AG du 10 juin 2001.